

## **QUELQUES MISES AU POINT SUR...**

***Histoire de La Réunion et des Réunionnais***  
**Un livre d'Olivier Fontaine<sup>1</sup>**

**par Gilles GAUVIN**

Il faut toujours se réjouir de la publication d'un ouvrage, quel que soit son genre, portant sur notre île. D'autant plus, mais c'est sans doute un parti pris d'historien, lorsqu'il s'agit d'un livre annoncé comme étant une réflexion historique. Le projet de l'ouvrage d'Olivier Fontaine, annoncé sur la quatrième de couverture, qui était de livrer « une nouvelle analyse, rigoureuse, documentée et sans complaisance de trois siècles et demi d'histoire de La Réunion » était ambitieux et on ne pouvait que se réjouir à l'avance de découvrir ce nouveau regard annoncé sur notre histoire. Il faut en effet, pour réaliser un tel travail, faire preuve d'une érudition sans faille et, en particulier, être au fait de tous les apports les plus récents parus sur l'histoire de notre île. Tel n'est pas le cas, hélas, et cet ouvrage manque singulièrement de rigueur sur la forme et sur le fond. La critique historique annoncée devient très rapidement un règlement de comptes. La période abordée dans cet ouvrage allant des origines de la colonisation de notre île aux années les plus récentes, il serait assez long de reprendre point par point les éléments problématiques. Nous nous attarderons donc d'abord sur les étonnantes faiblesses de la bibliographie, puis sur l'analyse faite par Olivier Fontaine de la période contemporaine de l'histoire de La Réunion, et enfin sur la thèse principale que défend l'auteur.

### ***Les étonnantes lacunes et les étranges silences de la bibliographie.***

La bibliographie, et plus encore les sources primaires, est au cœur du travail de l'historien. C'est en effet à partir des sources originelles et des études déjà produites par les autres chercheurs que l'on peut soi-même tenter de faire avancer la réflexion. Il y a quatorze pages consacrées dans l'ouvrage à la bibliographie, signe qui souligne la volonté de l'auteur de montrer que sa réflexion s'appuie sur une documentation exhaustive. Le choix a été fait de ne faire figurer aucun fonds d'archives ; dont acte. La taille de l'ouvrage ne peut cependant pas être une excuse sur ce point : il suffit d'ouvrir une étude historique classique, voire des thèses publiées, pour constater que l'on peut facilement, en deux pages, sur un ouvrage de la même taille, indiquer les fonds d'archives primaires consultés. La remarque n'est pas purement formelle : on ne peut prétendre proposer de revisiter toutes les interprétations historiques qui ont précédé, si on ne repart pas soi-même à la source. Encore moins si tous les travaux les plus récents n'y figurent pas.

La bibliographie n'est ni un exercice de style, ni la parure qui autorise à revendiquer le caractère indiscutable de son propos. Elle est un outil de travail, d'abord pour l'auteur lui-même lorsqu'il cherche à démontrer sa thèse, ensuite, lorsque le choix est fait de venir la porter à la connaissance du grand public, elle devient un support de réflexion pour le lecteur averti qui cherche à en découvrir les ressorts et à s'enrichir de ce qui peut en être la « substantifique moelle ». Sur ce point la déception est grande. Cette bibliographie ne présente aucune forme d'organisation logique, si ce n'est l'ordre alphabétique. On peut douter du fait qu'Olivier Fontaine ait procédé ainsi dans sa thèse

---

<sup>1</sup> Olivier Fontaine, *Histoire de La Réunion et des Réunionnais. Quelques mises au point*, s.l., Orphie, 2017.

de doctorat. Pourquoi ne pas avoir choisi une organisation soit par type d'ouvrages (imprimés, essais, récits de voyage, monographies, mémoires, articles scientifiques...), soit, plus pertinente encore, du fait du regard global que l'auteur cherche à avoir sur l'histoire de La Réunion, une organisation thématique (démographie, vie politique, histoire de l'éducation, approches anthropologiques...) ? Dès lors, cet ouvrage, que son préfacier, l'Académicien Alexis Miranville, présente comme « une étude abondamment documentée<sup>2</sup> », se présente comme étonnamment fragile. La fragilité de la bibliographie, du fait de son inorganisation, devient même extrêmement gênante quand il s'agit de son contenu et singulièrement des absences incompréhensibles, pour ne pas dire inexcusables que l'on constate. A la lecture de l'ouvrage, on finit par conclure que certaines absences ne peuvent s'expliquer que par le refus de citer un ouvrage en bibliographie, car l'auteur a des comptes à régler, ou alors par la méconnaissance du sujet.

Dans la première catégorie, on trouve certaines productions incontournables liées de près ou de loin au Parti Communiste Réunionnais, et plus précisément à la famille Vergès. Comment expliquer autrement l'absence des travaux du mémorialiste du parti, Eugène Rousse<sup>3</sup>, lorsqu'on se livre à une étude de l'histoire du PCR à La Réunion ? Comment critiquer, comme Olivier Fontaine le fait, la pensée et les actes de Paul Vergès lorsqu'aucun des livres d'entretiens publiés par ce dernier ne figure en bibliographie<sup>4</sup> ? Ne faut-il pas s'étonner également de l'absence des publications de Françoise Vergès<sup>5</sup>, la fille du leader communiste réunionnais ? Le lourd contentieux que l'on découvre, au fil des pages, entre l'auteur, son préfacier, et cette dernière, ne peut que conduire à la désagréable impression que la bibliographie a banni par principe un certain nombre de livres. Pourtant ces ouvrages sont bien davantage tenus de figurer dans cette bibliographie que d'autres, qui relèvent plus de l'outil de travail, qu'il s'agisse du *Dictionnaire des hommes célèbres de La Réunion*, de Prosper Ève, du *Patrimoine des communes de La Réunion*, de Jean-Luc Flohic ou du *Dictionnaire Latin-Français / Français-Latin* de 1928, pour ne citer que ceux-là. Recenser un ouvrage en bibliographie ne veut pas dire qu'on en cautionne le contenu. Cela signale simplement le fait qu'on propose une réflexion qui s'appuie sur ce que révèle son contenu, qu'il s'agisse de le confirmer ou de l'infirmer. C'est le principe même de toute réflexion scientifique.

La deuxième catégorie des absences – celles liées à la méconnaissance, ou tout au moins à une mauvaise sélection – est tout aussi problématique. Pourquoi citer le très ancien *Atlas thématique et régional* de Wilfrid Bertile, paru en 1987, et qui est plutôt de l'ordre du manuel scolaire de géographie, alors que l'auteur a publié récemment, deux volumes riches et actualisés<sup>6</sup> sur la géographie économique et humaine de l'île qui aborde nombre de sujets évoqués par Olivier Fontaine, en particulier tout ce qui touche

---

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.11.

<sup>3</sup> Eugène Rousse, *Combat des Réunionnais pour la liberté*, St-Denis, Editions CNH, 1994 (3 vol.) ou encore *Qui a tué Alexis de Villeneuve ?*, s.l., les deux mondes, 2000.

<sup>4</sup> Citons ainsi Paul Vergès, *D'une île au monde. Entretiens avec Brigitte Croisier*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; Croisier Brigitte, *Paul Vergès, Du rêve à l'action*, St-André, Océan Editions, 2007 ; Gilles Bojan, *Paul Vergès, L'immortel*, s.l., Orphie, 2016.

<sup>5</sup> Par exemple, on ne comprend pas l'absence de Françoise VERGES, *La loi du 19 mars 1946. Les débats à l'assemblée constituante*, St-André, Graphica, 1996 qui livre non seulement l'interprétation faite par l'auteur de cette loi, mais également les débats *in extenso*. Puisqu'Olivier Fontaine dénonce la vision de l'histoire de l'esclavage portée par Françoise Vergès, il aurait pu également s'appuyer sur les productions de cette dernière sur le sujet.

<sup>6</sup> Wilfrid Bertile, *La Réunion. Département français d'outre-mer, région européenne ultrapériphérique*, St-André, Océan Editions, 2016.

au statut et aux revendications identitaires ? Si Jean-François Géraud est cité pour six articles parus dans la même revue historique locale, ainsi que pour sa thèse, pourquoi ne trouve-t-on pas la référence aux *Maîtres du sucre*<sup>7</sup>, publié en 2013, et dont le propos aurait été riche pour la réflexion d'Olivier Fontaine ? Sur cette thématique ne figurent également ni *l'Atlas historique du sucre à l'île Bourbon – La Réunion. 1810-1914*, rédigé par Jean-François Géraud et Xavier Le Terrier<sup>8</sup>, paru en 2010, ni *Faire du sucre à La Réunion. Une technologie créole d'excellence. 1783-1914*<sup>9</sup> publié par les deux mêmes auteurs en 2016. Dans la même logique, on se demande quel est l'intérêt de certaines publications citées de Prosper Ève, alors que ses plus récents ouvrages sur l'histoire de l'esclavage à Bourbon, à savoir, *Le Bruit du Silence*<sup>10</sup>, paru en 2010 ou *Le corps des esclaves*<sup>11</sup>, paru en 2013, n'y figurent pas ? Et pourtant dans la conclusion de ce dernier travail, Prosper Ève se livre à une virulente attaque contre Françoise Vergès qui pouvait servir d'argument d'autorité à Olivier Fontaine<sup>12</sup>. Il semble par ailleurs incompréhensible que l'on puisse critiquer tout ce qui a été dit par ailleurs sur le comportement des affranchis au moment de l'abolition, sans citer *Le petit précis de remise en cause des idées reçues sur les affranchis*<sup>13</sup>, publié par Prosper Ève en 2009. Ce dernier bat en brèche l'idée selon laquelle ce sont les affranchis qui, par leur abandon des terres, sont responsables de la venue des engagés. Si Olivier Fontaine ne partage pas cette analyse, qu'il la contredise en s'appuyant sur les sources primaires. A l'inverse, si elle va dans son sens, pourquoi ne pas citer ce travail de référence ? On aurait pu également, sur cette même période de l'esclavage, qui est un des axes importants des propos tenus par Olivier Fontaine, retrouver en bibliographie quelques ouvrages majeurs qui proposent justement ces comparaisons dont il regrette par ailleurs l'absence dans l'historiographie réunionnaise. C'est le cas du livre de Frédéric Régent, *La France et ses esclaves*<sup>14</sup>, qui fait des parallèles entre l'esclavage pratiqué à La Réunion et dans les colonies antillaises, ainsi que *Libre et sans fers. Paroles d'esclaves français*<sup>15</sup>, publié en collaboration avec Gilda Confier et Frédéric Maillard, chercheur pourtant associé au CRESOI. On ose espérer que ce n'est pas la violente aversion de l'auteur pour les Antillais qui ressort de la lecture de l'ouvrage d'Olivier Fontaine, et sur laquelle nous reviendrons, qui explique cette absence des travaux comparatifs de Frédéric Régent.

Les absences, dans les propos d'Olivier Fontaine, sont peut-être encore plus lourdes sur la partie contemporaine, alors que la question de la départementalisation, et de sa remise en cause depuis 1946, est au centre de la réflexion proposée. Le sujet n'a

---

<sup>7</sup> Jean-François Géraud, *Les maîtres du sucre : île Bourbon 1810-1848*, St-André, CRESOI – Océan Edition, 2010.

<sup>8</sup> Jean-François Géraud, Xavier Le Terrier, *Atlas historique du sucre à l'île Bourbon – La Réunion. 1810-1914*, St-André, Océan Editions 2010.

<sup>9</sup> Jean-François Géraud, Xavier Le Terrier, *Faire du sucre à La Réunion. Une technologie créole d'excellence. 1783-1914*, CRESOI, 2016.

<sup>10</sup> Prosper Ève, *Le bruit du silence. Parole des esclaves de Bourbon de la fin du XVIIe siècle au 20 décembre 1848*, CRESOI – Océan Editions, 2010. L'ouvrage est évoqué dans la note 1313 p.237 du livre d'Olivier Fontaine, mais il s'agit d'une citation d'un ouvrage d'Alexis Miranville. En tous les cas, le livre n'est pas dans la bibliographie générale.

<sup>11</sup> Prosper Ève, *Le corps des esclaves de l'île Bourbon. Histoire d'une reconquête*, Paris, PUPS, 2013.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p.523-524.

<sup>13</sup> Prosper Ève, *Petit précis de remise en cause des idées reçues sur les affranchis de 1848 à La Réunion*, St-André, CRESOI – Océan éditions, 2009.

<sup>14</sup> Frédéric Régent. *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions (1620-1848)*, Paris, Grasset, 2007.

<sup>15</sup> Frédéric Régent, Gilda Gonfrier, Bruno Maillard, *Libres et sans fers. Paroles d'esclaves*, Paris, Fayard, 2015.

pourtant pas manqué de susciter des publications et des recherches universitaires. Comment expliquer, par exemple, l'absence de l'énorme ouvrage dirigé par Edmond Maestri, regroupant les actes du colloque tenu en 1996 pour le cinquantième<sup>16</sup>, et qui permet de balayer des champs forts divers liés à la thématique ? Comment expliquer toute absence de référence au concept de « décolonisation intrafrançaise » formulé par Yvan Combeau<sup>17</sup> ? Il apparaît plus qu'étrange d'aborder une réflexion sur le concept de colonisation sans y faire la moindre allusion. Plus singulier encore, alors qu'Olivier Fontaine apparaît à sept reprises dans la bibliographie, dont cinq fois pour des articles centrés sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, le nom d'Yvan Combeau n'apparaît que pour un très ancien précis collectif, très généraliste publié sur l'histoire locale<sup>18</sup>. Faut-il énumérer toutes les publications de cet universitaire sur l'histoire politique contemporaine qui auraient pu servir la réflexion d'Olivier Fontaine ? Faut-il y voir un lien avec la violente charge menée contre « les historiens, ethnologue ou archéologue<sup>19</sup> » qui arrivent de l'Hexagone, ou alors contre « le nombrilisme des historiens de La Réunion<sup>20</sup> » ? S'agit-il d'une réaction épidermique contre un professeur d'histoire contemporaine à l'Université de La Réunion ? Seul Olivier Fontaine lui-même a la réponse. Toujours est-il, qu'un historien ne peut mettre à l'écart une publication majeure, alors qu'il propose une réflexion critique sur un thème que d'autres avant lui ont abordé, selon une logique scientifique, ou même partisane.

Autre singularité de cette bibliographie sur la période contemporaine, période caractérisée par la violence de l'affrontement entre départementalistes et autonomistes, voire indépendantistes (et on le voit aux propos mêmes d'Olivier Fontaine), l'absence de toute mention de Michel Debré. Au minimum, aurait pu figurer, dans la bibliographie la récente journée d'études universitaires consacrée au sujet et publiée, en 2014, sous le titre *Michel Debré dans l'Histoire de La Réunion (1963-1988)*<sup>21</sup>. Comment expliquer le combat mené par le PCR si on occulte totalement la présence de Michel Debré pendant vingt-cinq ans en tant que député de La Réunion ? Nous espérons que chacun comprendra, aux carences bibliographiques précédemment citées, que notre critique à l'égard de cet ouvrage ne vient pas de l'oubli par Olivier Fontaine de nos travaux de recherche (version remaniée de la thèse publiée en 2006<sup>22</sup> et, par exemple, article publié dans la revue *Vingtième siècle* sur l'histoire du PCR<sup>23</sup>). Cela aurait été sans doute plus pertinent pour sa réflexion que de faire référence à l'ouvrage très général de Stéphane Courtois et de Marc Lazar sur *l'Histoire du parti communiste français*<sup>24</sup>, qui n'évoque pas le cas de La Réunion, ou encore à l'ouvrage polémique de Robert Chaudenson *Vergès*

---

<sup>16</sup> Edmond Maestri (dir.), *1946 : La Réunion, Département. Regards sur La Réunion contemporaine*, Paris, L'Harmattan – Université de La Réunion, 1999.

<sup>17</sup> Voir par exemple Yvan Combeau, *Une décolonisation française. L'île de La Réunion 1942-1946*, St-André, Océan Edition, 2006 ou encore *1946 La départementalisation de l'île de La Réunion. Contextes et débats. 70 ans de départementalisation*, St-André, Epica Editions, 2016.

<sup>18</sup> Yvan Combeau, Prosper Ève, Sudel Fuma, Edmond Maestri, *Histoire de La Réunion. De la colonie à la région*, Paris, SEDES, 2001.

<sup>19</sup> Olivier Fontaine, *Op.cit.*, p.286.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Yvan Combeau (dir.), *Michel Debré dans l'Histoire de l'île de La Réunion (1963-1988)*, St-André, Epica, 2015.

<sup>22</sup> Gilles Gauvin, *Michel Debré et l'île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*, Liège, Septentrion, 2006.

<sup>23</sup> Gilles Gauvin, « Le parti communiste de La Réunion (1946-2000) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 2000, pp.73-94.

<sup>24</sup> Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995.

*Père, frères et fils. Une saga réunionnaise*<sup>25</sup>. Olivier Fontaine y aurait trouvé toute une littérature produite par Paul Vergès au niveau national et international, ainsi qu'une étude critique sur l'histoire du parti qui, là encore, aurait pu nourrir sa réflexion. En cherchant dans les articles de revues locales ou de référence, aujourd'hui facilement consultables en ligne<sup>26</sup>, Olivier Fontaine aurait pu également enrichir ses propos de travaux publiés sur l'usage politique de la mémoire par le PCR, et tout particulièrement sur la question de l'esclavage<sup>27</sup>, ou par les partis dits départementalistes, ou bien encore sur le rapport ambigu des édiles locaux à l'Hexagone, à travers l'étude du RPF local<sup>28</sup>. L'auteur aurait également sans doute trouvé matière à réflexion en utilisant la thèse de Pierre-Eric Fageol, soutenue en 2013, et portant sur *Le sentiment d'appartenance et de représentation nationale à La Réunion (années 1880-1950)*<sup>29</sup>. La liste pourrait être encore allongée de nombreuses recherches récentes menées à l'Université de La Réunion.

Ces quelques remarques ne sont pas, nous le répétons, d'ordre purement formel, car la faiblesse et les lacunes de la bibliographie (même pour une bibliographie qui aurait pu être annoncée comme « sélective ») ont ensuite des incidences dans le développement de la thèse qui n'a plus rien de scientifique. L'auteur aurait peut-être pu faire preuve d'un peu plus de modestie lorsqu'il affirme que, à La Réunion, « la plupart des chercheurs en sciences humaines n'ont généralement pas brillé par la pertinence de leurs travaux<sup>30</sup> ». De même, on ne peut que mettre en défaut l'affirmation qu'on trouve dans la préface : « Pour chacun des aspects de l'histoire de La Réunion qu'il traite au fil des chapitres, Olivier Fontaine s'est imposé la lecture de tout ce qui a été écrit avant lui<sup>31</sup> ».

### ***Des termes inappropriés et des propos sans nuances.***

On portera au crédit de la coquille l'erreur dans le terme employé par cet « enseignant depuis une vingtaine d'années dans le secondaire à l'île de La Réunion<sup>32</sup> » concernant « l'immigration en direction de l'Hexagone<sup>33</sup> ». Le discours que tient Olivier Fontaine sur l'absence de tout caractère colonial à La Réunion aurait dû le conduire, en toute logique, à user du terme de migration, qui s'est imposé d'ailleurs sous la férule de Michel Debré. Jusqu'en 1963, les services administratifs locaux, et même la commission locale du Plan<sup>34</sup>, présidée par le préfet, utilisent pourtant le terme d'émigration, ce qui est d'ailleurs intéressant dans la réflexion à avoir sur les liens entre l'île et l'Hexagone. En tous les cas, la confusion entre immigration et émigration est fâcheuse, eu égard à la

---

<sup>25</sup> Robert Chaudenson, *Vergès père, frères & fils. Une saga réunionnaise*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>26</sup> Voir par exemple le site [persee.fr](http://persee.fr).

<sup>27</sup> Gilles Gauvin, « Histoire et récupération politique : l'exemple de l'abolition de l'esclavage en 1968 », *Revue Historique des Mascareignes*, n°2, 2000, pp.167-182.

<sup>28</sup> Gilles Gauvin, « Approche de l'identité réunionnaise par l'étude d'une culture politique : le RPF à l'île de La Réunion (1947-1958) », *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, 1<sup>er</sup> semestre 2000, n°326-327, p.287-315. Olivier qui ne manque pas de citer Serge Bernstein, devrait savoir que dans les mélanges offerts à ce dernier, figure également un article sur le RPF à La Réunion de 1940 à 2004. Gilles Gauvin, « Le gaullisme à l'île de La Réunion (1940-2004) », in *Un professeur en République. Mélanges en l'honneur de Serge Bernstein*, Paris, Fayard, 2006, pp.129-137.

<sup>29</sup> Pierre-Eric Fageol, *Le sentiment d'appartenance et de représentation nationale à La Réunion (années 1880-1950)*, Thèse soutenue à l'Université de La Réunion, 2013.

<sup>30</sup> Olivier Fontaine, *Op.cit.*, p.285.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p.13.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.245.

<sup>34</sup> Commission locale du IV<sup>e</sup> Plan (1962-1965). Archives départementales de La Réunion – 56W1.

thèse défendue par l'auteur et au manque de rigueur qu'il reproche à tous les autres chercheurs.

Mais c'est avant tout par la forme des propos qu'il se met à tenir, sur la deuxième partie de son travail, qu'Olivier Fontaine dérape et perd toute crédibilité scientifique. Citons la « cohorte "d'idiots utiles" que sont les militants culturels<sup>35</sup> » du PCR, formule qui par allusion à l'origine marxiste de l'expression se veut être sans doute une insinuation ironique. Ou encore cette formule particulièrement maladroite, surtout lorsqu'on s'attaque à une personne décédée récemment : « Une liste à laquelle appartiennent notamment *les deux bras droits* de Paul Vergès (si l'on peut hasarder une telle métaphore)<sup>36</sup> ». La multiplication de ce type de formule fait basculer l'ouvrage dans un autre genre que celui d'étude historique mis en avant avec insistance dans sa présentation. A cela s'ajoute le niveau de langue, qui devient, au fil de la lecture, digne d'un courrier des lecteurs, et non d'un propos qui se revendique comme scientifique : « Faut-il déduire du comportement odieux de quelques Réunionnais à Madagascar avant 1960, que tous les Réunionnais sont des salauds<sup>37</sup> ? »

Pour quelqu'un qui cite abondamment Serge Berstein, Olivier Fontaine devrait avoir connaissance du concept de culture politique. En usant de cette approche, il aurait peut-être ainsi mieux appréhendé le processus culturel qui a conduit à la production de certains discours politiques, et ensuite à l'engagement des uns et des autres, sans porter de jugement, au lieu de vouer aux gémonies certaines personnes. Et expliquer, en sciences humaines, n'est pas excuser<sup>38</sup>. L'auteur aurait d'ailleurs peut-être compris que les individus évoluent également avec le temps. C'est ainsi, par exemple, qu'il aurait pu bien mieux expliquer l'engagement de Danyel Waro, et, plus encore, les textes de Jacqueline Farreyrol, dont la portée subversive semble incongrue<sup>39</sup>. À l'inverse, citant comme une référence le géographe Defos du Rau qui a travaillé « avec un souci du détail et de la nuance, qui caractérise l'honnêteté intellectuelle du chercheur<sup>40</sup> », il oublie cette fois l'importance de la recontextualisation, propre à l'histoire. La thèse du géographe, soutenue en 1958 et publiée en 1960, est certes une mine de documentation sur La Réunion des années 1950<sup>41</sup>. A ce titre, elle a d'ailleurs servi de base d'informations, aussi bien pour les services départementaux que pour les autonomistes des années 1960 et 1970. Mais ce travail est aussi imprégné de certaines représentations de son temps : misérabilisme, essentialisme et occidentalocentrisme à l'égard de La Réunion et de sa population.

Sur la fin de son travail, Olivier Fontaine, dénonçant le communautarisme, se livre ensuite à une attaque générale qui n'épargne personne. Il s'en prend d'abord à l'État : « L'État français et ses représentants à La Réunion sont les complices de ce communautarisme indien<sup>42</sup> » ; ensuite ce sont les « élus de La Réunion, toutes tendances confondues<sup>43</sup> » et les médias qui, sous l'influence du PCR, seraient responsables du

---

<sup>35</sup> Olivier Fontaine, *Op.cit.*, p.231.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.232.

<sup>38</sup> Bernard Lahire, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, 2016.

<sup>39</sup> Olivier Fontaine, *Op.cit.*, pp.248-249.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p.244.

<sup>41</sup> Jean Defos Du Rau, *L'île de La Réunion. Etude de géographie humaine*, Thèse de doctorat, Institut de géographie - Faculté des Lettres, Bordeaux, 1960.

<sup>42</sup> Olivier Fontaine, *Op.cit.*, p.284.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.285.

sentiment de victimisation qui s'imposerait aujourd'hui dans les rapports entre les Réunionnais et la France. Il dénonce également « le travail de certains écrivains réunionnais qui se sont rêvés en icônes littéraires d'une jeune nation insulaire indépendante et non pas en écrivains régionaux français<sup>44</sup> » ainsi que les chercheurs en sciences sociales qu'ils viennent de l'Hexagone ou qu'il s'agisse de ceux qui sont à La Réunion.

Olivier Fontaine semble avoir également un compte à régler avec les Antillais. Le terme est d'ailleurs très vague et, alors même qu'il dénonce la méconnaissance généralisée des singularités réunionnaises, il englobe ainsi Martiniquais et Guadeloupéens, dans un terme générique qui finit par devenir péjoratif dans les emplois qu'il en fait. D'ailleurs de quels « Antillais » s'agit-il exactement ? Des intellectuels ? Des hommes politiques « toutes tendances confondues » ? Des populations elles-mêmes ? En tous les cas ce sont « les Antillais » qui auraient imposé leur diktat aux communistes Réunionnais, voire aux gouvernements français, en donnant même le tempo de toute l'histoire contemporaine de La Réunion : « Finalement, s'il était avéré que La Réunion ait été une colonie, ne s'agirait-il pas alors d'une colonie antillaise plutôt que d'une colonie française ? Depuis la Révolution et jusqu'en 1982 les aspirations changeantes des Antilles françaises ont à maintes reprises littéralement "colonisé" la pensée des « élites réunionnaises<sup>45</sup> ». Dans sa conclusion, Olivier Fontaine insiste encore sur le fait qu'« il est urgent [...] que les Réunionnais [...] savourent enfin pleinement leur citoyenneté française [...] et participent à la vie du pays dans une relation directe avec le reste de la France, dégagée de l'influence des autres départements d'outre-mer ». Mais si les Antilles n'ont pas à être le modèle des Réunionnais, La Réunion est, à l'inverse, à ses yeux, un « exemple de "vivre ensemble" susceptible d'inspirer le reste du pays, en particulier certains autres départements d'outre-mer<sup>46</sup> ». La notion même de modèle de développement que les uns pourraient constituer pour les autres est plus que contestable.

### ***Des contradictions, des erreurs, des oublis, et une thèse niant la réalité coloniale de La Réunion.***

Du fait de la réflexion qu'il mène, Olivier Fontaine est conduit à discuter de la notion de peuple réunionnais. Le sujet est en effet au cœur de la problématique des liens entre l'île et l'Hexagone. Il démontre que cette notion est une construction des « militants culturels » du PCR et n'a aucun fondement. Ce point de vue est tout à fait respectable. Mais alors pourquoi l'auteur écrit-il dans son introduction, expliquant qu'il faut « redonner leur amour-propre aux Réunionnais » : « Ne vaut-il pas mieux leur permettre d'avoir enfin accès à leur histoire dans toutes ses nuances ? Une histoire qui s'avère non seulement singulière mais fière : celle d'un peuple qui a certes enduré des périodes de souffrance (le phénomène de l'esclavage en premier lieu évidemment), mais qui a aussi connu des événements glorieux<sup>47</sup> ». S'il parle ici du peuple au sens du « peuple coralien » exprimé dans la poésie de Mgr Aubry, il aurait été bienvenu qu'il approfondisse la notion à un moment donné et qu'il précise ainsi sa pensée.

Concernant la situation politique en 1959, c'est-à-dire au moment où Paul Vergès porte le PCR sur les fonds baptismaux, Olivier Fontaine explique que « l'île qui n'adhère

---

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.209.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.293.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p.15.

pas aux thèses du PCR, a toujours voté à droite<sup>48</sup> ». En dehors du fait que le concept de droite pour parler des notables locaux qui tiennent le pouvoir depuis le retour du préfet Perreau Pradier, mérite analyse, il explique ensuite que les élections ont été truquées par cette même tendance politique : « Il apparaît ainsi que ce que la droite réunionnaise a fait dans les urnes lors des élections, entre 1956 et 1963, le PCR et ses militants l'ont fait dans la culture après 1963 : à la fraude électorale a succédé une véritable fraude culturelle<sup>49</sup> ». Comment expliquer à la fois que les Réunionnais ont toujours démocratiquement voté à droite, et en même temps que cette droite a pratiqué la fraude électorale ? C'est, de plus, une erreur historique que de stopper la réalité de la fraude électorale à 1963 (Fontaine annonce ce repère chronologique sans explication, le nom de Michel Debré n'étant jamais cité). La véritable transition démocratique de La Réunion s'opère au tournant des années 1970 sous l'action conjuguée du préfet Cousseran et de l'Association pour le Déroulement Normal des Opérations Électorales (ADNOÉ), dans laquelle on retrouve d'ailleurs nombre de militants autonomistes<sup>50</sup>. Le point commun entre le représentant de l'État et une partie de la classe moyenne, départementaliste ou autonomiste, étant alors la volonté de voir enfin respecté le principe des élections démocratiques.

Dénonçant la mainmise des mémoires communistes sur l'histoire de La Réunion, et mettant d'ailleurs en exergue de son ouvrage une citation de Pierre Nora<sup>51</sup>, Olivier Fontaine passe par ailleurs étrangement à côté d'un débat de premier plan, en lien direct avec ses « quelques mises au point ». C'est ainsi qu'il évoque, dans une note de bas de page, un passage de l'ouvrage engagé de Jean-Claude Leloutre à propos « des enfants réunionnais placés "en métropole"<sup>52</sup> », sujet qu'il aborde encore dans le corps du texte en citant cette fois la description par Leloutre de « trois petits enfants de la Maison des pupilles à Saint-Denis<sup>53</sup> », sans jamais approfondir la réflexion. Il ne manque pourtant pas de productions littéraires, d'articles de presse, et même d'ouvrages scientifiques sur cette affaire desdits « enfants de la Creuse ». Etant donné que la représentation nationale est allée jusqu'à voter une résolution de loi mémorielle sur le sujet en 2014, on aurait aimé avoir une analyse sur ce fait qui est au cœur de l'opposition entre histoire et mémoires qui motive l'ouvrage d'Olivier Fontaine.

Mais revenons sur ce qu'il a écrit, plutôt que sur ce qu'il n'a pas écrit. La liste des points de discussion est longue du fait même de la nature ambitieuse de l'ouvrage qui embrasse 350 ans d'histoire. Nous laisserons les spécialistes d'histoire moderne revenir sur les éléments problématiques liés à leur période, tant le sujet est riche. Olivier Fontaine se trompe, par exemple, lorsqu'il affirme que la France « n'a pas non plus "conservé" l'île pour un quelconque enjeu stratégique<sup>54</sup> ». Nous l'invitons, par exemple, à relire la note que Michel Debré écrit, le 2 février 1964, sur la politique française dans l'océan Indien, dont on ne citera que ce passage : « Rester présent dans cette partie de l'océan Indien, ce n'est pas seulement pour la France maintenir une tradition, et d'abord celle de l'île Bourbon ; ce n'est pas seulement soutenir d'importants intérêts

---

<sup>48</sup> *Ibid.*, p.239.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p.240.

<sup>50</sup> Gilles Gauvin, *Op.cit.*, pp.266-273.

<sup>51</sup> « La Mémoire divise, l'Histoire réunit ». Olivier Fontaine, *opus cit.*, p.18.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.245.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p.251.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.295.

économiques, c'est aussi à continuer à faire preuve de notre caractère de puissance et demeurer un modèle de la civilisation européenne<sup>55</sup> ».

C'est ainsi une multitude de raisonnements erronés qui conduit l'auteur à affirmer que : « La Réunion n'est pas une colonie et ne l'a jamais été<sup>56</sup> ». A tel point d'ailleurs, que dans sa conclusion, il en vient à affirmer : « Si La Réunion était rattachée physiquement au reste de la France continentale se poserait-on les mêmes questions à son sujet<sup>57</sup> ? ». Autrement dit, seule la distance géographique qui sépare l'île de l'Hexagone a fait de La Réunion, dans les esprits, une colonie française. Finalement, La Réunion n'a été, selon Fontaine, qu'une province française parmi d'autres, avec cette singularité d'avoir connu l'esclavage jusqu'en 1848, « tout comme dans certaines provinces de l'Hexagone il y eut du servage jusqu'à la Révolution<sup>58</sup> ». Il y a là un amalgame entre servage et esclavage, ajouté à un anachronisme du raisonnement, qui est plutôt surprenant pour un historien. Arguant du fait que La Réunion a été une colonie de peuplement, à partir d'un territoire vierge (ce nous semble être une évidence aujourd'hui partagée par tous les historiens), et pour s'opposer à l'interprétation de la colonisation de La Réunion par le PCR, Olivier Fontaine en arrive à l'extrême, qui est de nier la réalité coloniale de l'économie et de la société réunionnaise jusqu'à la départementalisation. L'auteur considère que : « À La Réunion, l'esclavage [a] ainsi servi à remplir le dossier vide de la colonisation<sup>59</sup> ». Que répondre à une telle allégation ? Faut-il d'ailleurs le faire ? Le statut de citoyenneté française implique à la fois égalité de droits et de devoirs. Comment expliquer alors la grande grève menée par les instituteurs locaux en 1953 pour obtenir une égalité de traitement avec leurs collègues originaires de l'Hexagone<sup>60</sup> ? Comment expliquer le retard sanitaire et scolaire en 1946<sup>61</sup> ? Comment expliquer, tout simplement, le retard dans l'application du service national dans l'île ? Pourquoi avoir introduit le franc CFA dans l'île ? La démarche d'Olivier Fontaine est telle qu'il s'en prend à tous ceux qui, avant lui, « vont systématiquement chercher leurs références, leurs modèles, leurs sources, dans le rayon "colonies" des bibliothèques, sans prendre un seul instant du recul et considérer que l'île est peut-être bien autre chose de plus complexe qui reste à définir et qui ne rentre pas dans les catégories utilisées habituellement<sup>62</sup> ». Si La Réunion a participé aux expositions coloniales, c'est donc finalement que personne n'avait rien compris jusque-là, qu'il s'agisse des hommes politiques, des historiens, des géographes – etc. – du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Le raisonnement que tient Olivier Fontaine en conclusion n'a plus rien à voir avec de l'histoire. Ainsi lorsqu'il écrit qu'« il est urgent que la parenthèse ouverte en 1959 avec l'objectif initial d'affermir, au sein de la section réunionnaise du PCF, un népotisme contesté, soit définitivement refermée<sup>63</sup> », il s'éloigne définitivement de toute démarche

---

<sup>55</sup> Gilles Gauvin, *Michel Debré et l'île de La Réunion. Archéologie d'une identité nationale (1946-1988)*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2002, vol.2, pp.91-97.

<sup>56</sup> Entretien publié par Laurence Gilibert sur le site zinfos974.com. Site consulté le 19 décembre 2017.

<sup>57</sup> *Ibid.* p.293.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p.287.

<sup>59</sup> *Ibid.* p.242.

<sup>60</sup> Raoul Lucas, « La Grève générale et illimitée des instituteurs à l'île de La Réunion en 1953 », in *Educations et Sociétés*, 2007, n°2, pp.47-59.

<sup>61</sup> Raoul Lucas, « Ecole, société et politique à l'île de La Réunion, d'une colonie française de peuplement à une région européenne ultrapériphérique », in *Historia de la Education, Revista Interuniversitaria*, Ediciones Universidad de Salamanca, 2011, pp.45-62.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p.286.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p.285.

historique. La Révolution française était une parenthèse pour les royalistes, et l'est restée pour les tenants d'une droite ultraconservatrice, Vichy a été une parenthèse pour certains dans l'histoire de La République. L'esclavage ou le rôle joué par le PCR sont donc aussi des « parenthèses à refermer » ? Faire de l'histoire, ce n'est pas mettre des parenthèses, c'est au contraire essayer de dégager les logiques qui ont pu conduire, à un moment donné, une société à avoir tel ou tel comportement. Il ne nous est pas possible d'effacer les périodes de l'histoire qui « ne nous plaisent pas ». L'histoire est à prendre et à comprendre dans son ensemble.

### ***Un succès de librairie qui témoigne d'une guerre des mémoires.***

L'objectif était ambitieux, mais Olivier Fontaine s'est, dans ce livre, fourvoyé dans sa démarche. En voulant régler ses comptes avec le PCR, après les attaques subies du fait de l'engagement qu'il a eu, avec Alexis Miranville, contre le projet de Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise, il propose un ouvrage qui n'est plus de l'histoire. Le ton qu'il emploie, les oublis volontaires ou les méconnaissances bibliographiques, l'absence de travail sur des sources primaires pour l'ensemble de la période, les interprétations erronées, le rejet de tout ce qui a pu être dit ou écrit jusque-là, et plus encore la négation du fait colonial à La Réunion font de son travail un récit engagé. Il pourrait même finalement s'appliquer ce qu'il écrit à propos de ceux dont il dénonce la manipulation de l'histoire de La Réunion : « Dans tous les cas en prétendant produire de l'histoire, le PCR et les militants culturels produisent en réalité de la littérature, leur but consiste à remplacer subrepticement le produit d'une démarche scientifique par du romanesque, de la fiction, car, alors que la première fait appel à la raison, la seconde suscite de l'émotion. Or l'émotion constitue le terrain le plus propice à la manipulation<sup>64</sup> ».

Qu'Olivier Fontaine, en tant que citoyen, rédige un essai ou un manifeste, c'est son droit le plus absolu. Mais cela pose problème lorsqu'il revendique pour son livre le statut d'étude historique. Les notes de bas de page ne suffisent pas à transformer un écrit en analyse historique. Ce livre est un succès de librairie, et l'éditeur ne s'y est pas trompé. Mais qu'est-ce qui plaît finalement à une partie du grand public ? Enfin quelqu'un qui ose dire tout haut ce que d'aucuns pensent tout bas de Paul Vergès, du PCR et de ses « idiots utiles » ? L'usage de l'histoire locale par ce parti est indéniable, et elle a déjà été mise en évidence par des travaux historiques – certes confinés au monde de la recherche (à tel point d'ailleurs qu'Olivier Fontaine ne semble pas les connaître). Le PCR n'est d'ailleurs pas le seul à avoir procédé ainsi, et cela continue aujourd'hui. C'est le fondement même de la construction d'une culture politique que de donner une interprétation de la construction de la société. Cet ouvrage témoigne finalement d'une mémoire particulière dans la société réunionnaise, celle qui défend le caractère profondément français de l'île – au point d'ailleurs d'aller jusqu'à nier la réalité coloniale – et qui s'oppose à la mémoire communiste qui, elle, a cherché à construire une histoire particulière du « peuple réunionnais ». Le livre d'Olivier Fontaine devient ainsi aujourd'hui une source d'étude pour l'historien, au même titre que les ouvrages des mémorialistes communistes. Cet engagement politique de l'auteur, sous couvert d'histoire, ne fait finalement que raviver cette guerre des mémoires qui traverse l'histoire contemporaine de La Réunion depuis les années 1950. Elle en est un soubresaut sous une forme excessive, mais qui risque de ressurgir sous d'autres formes. Il serait bon que des publications de ce type reçoivent un écho médiatique à l'aune de leur valeur

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.274.

scientifique réelle et non à celle du degré de polémique qu'ils peuvent susciter. Il est donc urgent pour les historiens, non seulement de poursuivre leurs recherches sur l'histoire locale, mais aussi de relever le pari de la vulgarisation sans tomber dans la caricature livrée par cet ouvrage.